

Procès-verbal

de l'Assemblée générale ordinaire de Lausanne Région

Date	:	Mercredi 8 mars 2017	
Heure	:	17 heures	
Lieu	:	Maison Villageoise de Cugy	
Présidence	:	M. Gustave MUHEIM	Lausanne Région
Bureau de coordination	:	Mme Patrizia M. DARBELLAY Mme Chantal WEIDMANN YENNI	Secrétaire générale Secteur Est
		MM. Grégoire JUNOD Jacques-André CONNE Alain GILLIERON Jean Pierre ROCHAT Thierry AMY Jean-Pierre SUEUR	Lausanne Secteur Est Secteur Ouest Secteur Ouest Secteur Nord Secteur Nord
Communes excusées	:	Montpreveyres et Romanel-sur-Lausanne	
PV rédigé par	:	Mme Séverine TURIN	Lausanne Région

AGENDA

**La prochaine Assemblée générale ordinaire de Lausanne Région,
aura lieu le mardi 24 octobre 2017 au Centre des congrès de Beaulieu
où nous fêterons les 50 ans de Lausanne Région !**

Monsieur Gustave Muheim, président de Lausanne Région, ouvre la séance en saluant les participants et en excusant diverses personnalités.

Il passe la parole à Monsieur Thierry Rebourg, Président du Conseil communal de Cugy.

Monsieur Muheim propose, comme scrutateurs, Mesdames les Préfètes Anne Marion Freiss et Clarisse Schumacher Petoud, ainsi que Monsieur le Préfet Serge Terribilini.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans remarque.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 octobre 2016 à Belmont-sur-Lausanne

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Message du président

Monsieur Gustave Muheim donne lecture de son message à l'Assemblée (annexe 1).

4. Rapport d'activités 2016 des secteurs

Les 3 secteurs de Lausanne Région ont réalisé un rapport commun.

Ce rapport est lu par Monsieur Jacques-André Conne, syndic de Lutry (annexe 2).

La parole n'est pas demandée pour ce rapport.

Le rapport d'activités 2016 de Lausanne Région a été envoyé aux communes, accompagné de sa synthèse « Points forts ». Ces documents sont disponibles sur le site www.lausanneregion.ch

5. Comptes 2016

Monsieur Muheim passe en revue les comptes 2016 des différents départements de Lausanne Région.

La parole n'est pas demandée sur les comptes 2016.

Monsieur Muheim soumet au vote des communes les comptes 2016. Ceux-ci sont adoptés à l'unanimité des 25 communes présentes.

5.1. Rapport de l'organe de révision

Le rapport de révision est lu par M. Alain Graden, fondé de pouvoir de la fiduciaire Ofisa S.A. Monsieur Rolf Gerber, Conseiller municipal au sein de la Commune de Froideville, intervient pour nous informer qu'une erreur de calcul figure dans ce rapport de révision.

Correctif transmis par la fiduciaire Ofisa.SA (hors séance) :
(...) De ce fait, la trésorerie et les engagements devraient faire apparaître des montants supplémentaires de respectivement Fr. 498'223.45 et Fr. 1'400.- contrebalancés par un fonds affecté de Fr. 496'823.45 au passif.

5.2. Rapport de la commission de gestion

La parole est donnée au représentant de la commission de gestion, Monsieur Jean-Daniel Luthi, Conseiller municipal à Bussigny, qui lit le rapport de la commission (annexe 4). Ce dernier n'appelle aucun commentaire de la part de l'Assemblée.

Monsieur Muheim soumet au vote des communes la décharge de la commission de gestion. Celle-ci est adoptée à l'unanimité des 25 communes présentes.

Monsieur Muheim soumet au vote des communes la décharge du Bureau de coordination. Celle-ci est adoptée à l'unanimité des 25 communes présentes.

5.3. Nomination de l'organe de révision pour 2017

Monsieur Muheim propose de reconduire le mandat de la fiduciaire Ofisa S.A. pour la révision des comptes 2017.

Cette candidature est soumise par Monsieur Muheim au vote des communes.

L'Assemblée accepte à l'unanimité la fiduciaire Ofisa S.A. pour effectuer la révision des comptes 2017 de Lausanne Région.

Monsieur Graden, accepte le mandat et en remercie les communes membres.

6. Stratégie LADE Lausanne Région 2017 – 2022.

Monsieur Muheim passe la parole à Madame Patrizia Marzullo Darbellay, Secrétaire générale pour nous parler de la nouvelle stratégie LADE Lausanne Région 2017 – 2022.

Madame Muriel Preti, Conseillère municipale à la Commune de Jorat-Mézières intervient pour demander pourquoi le projet du Parc naturel péri-urbain ne figure pas dans cette nouvelle stratégie.

Madame Darbellay, précise que ce projet a été discuté au sein d'une séance du secteur Nord. Il a été décidé de le sortir sur demande des syndics, le caractère stratégique ne faisant pas l'unanimité au sein du secteur. De plus, Mme Darbellay rappelle que la LADE s'applique à des projets à retombées économiques. Le projet de Parc péri-urbain a été remplacé par la formulation suivante : « Maintien d'une agriculture de proximité et soutiens à la filière bois ». Cette formulation, plus générale permettrait de mettant en avant la filière du bois.

Monsieur Lionel Eperon, Chef du Service de la promotion économique et du commerce confirme ces éléments, les projets susceptibles d'être subventionnés par la Loi sur l'appui au développement économique doivent avoir une dimension économique.

L'Assemblée générale adopte à l'unanimité cette stratégie LADE Lausanne Région 2017 – 2022

7. Divers et propositions individuelles

Mme Blea Ademi, Vice-présidente du Conseil des jeunes de Lausanne, intervient pour remercier Lausanne Région d'organiser cette assemblée générale, forte intéressante, notamment en parlant du projet AppApp (appui aux apprentis). Cette assemblée a été forte enrichissante et elle remercie Lausanne Région de leur avoir adressé une invitation.

La parole à Monsieur Lionel Eperon, Chef du Service de la promotion économique et du commerce (SPECo) pour nous présenter la thématique suivante « Ouverture et innovation, les clefs du succès économique vaudois ».

Séverine Turin
Avec l'approbation de M. G. Muheim

Annexes :

1. Message du président
2. Rapport d'activités 2016 des 3 secteurs
3. Rapport de l'organe de révision
4. Rapport de la commission de gestion
5. Comptes 2016 de Lausanne Région et du Fonds Capital Développement